FORMULAIRE CONSENTEMENT UTILISATION DE L'IMAGE

JOINVILLE ARTS ET SCENES

Festival de la création joinvillaise du 18 au 27 mars 2027

Je soussigné(e) , demeurant au

autorise la commune de Joinville-le-Pont à me photographier et déclare autoriser à titre gratuit l'exploitation par la commune de Joinville-le-Pont de ces photographies et de mon nom pour les besoins de communication liés à son activité et notamment illustrer des articles de presse qu'elle édite, et ce sur tout support (papier ou numérique). Cette cession est conclue pour une durée de 3 mois et couvrira le territoire communal.

J'ai été informé(e) conformément à la règlementation relative à la protection des données à caractère personnel que la commune de Joinville-le-Pont met en œuvre un traitement de données à caractère personnel me concernant afin d'exécuter et de gérer la présente cession de droit et exploiter le ou les supports sur lesquels sont fixés mon image et mes propos.

Ces informations sont destinées au personnel habilité de la commune de Joinville-le-Pont, ainsi qu'à ses sous-traitants. La base juridique du traitement est l'exécution contractuelle. Les données seront conservées pendant la durée de l'autorisation augmentée du délai de prescription légale.

Je suis informé(e) que je dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'effacement de mes données à caractère personnel, à la limitation du traitement et à la portabilité des mes données.

Je suis informé(e) que je dispose également d'un droit de formuler des directives spécifiques et générales relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de mes données à caractère personnel post-mortem.

L'exercice de ces droits s'effectue par courrier électronique à l'adresse électronique suivante : dpd@joinvillelepont.fr ; ou par voie postale à cette adresse Hôtel de ville, Service juridique, Délégué à la protection des données, 23 rue de Paris, 94340 Joinville le Pont.

En cas de questions relatives à mes droits, je peux contacter le Responsable de traitement, à savoir la commune de Joinville-le-Pont aux adresses précédemment indiquées.

J'ai le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), en ligne ou par courrier postal.

Fait Joinville-le-Pont, le

NOM et SIGNATURE